



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Secrétariat Régional Grand Centre**

Dijon, le 25 juillet 2016

Philippe AYMARD
Co-Secrétaire Régional
Élu CTIR GC et CTT 21/71

A

Monsieur MAFFRE
DT 21/71 par intérim

- copie à la DPJJ, à la DIR, à la DRH DIR
à Monsieur DRIDI DS du CEF
- copie aux agents pour information

Objet : situation du CEF de Châtillon sur Seine

Monsieur le Directeur Territorial par Intérim,

pour faire suite à l'échange de courriers entre notre organisation (lettre du 3 juin 2016) et l'administration (échange de mails du 16 juin puis réponse de monsieur DRIDI le 23 juin), puis à notre dernier courrier du 29 juin à votre destination, **nous n'avons pas eu de la part de vos services de réponses précises** (à part une proposition fort tardive d'audience le 27 juillet).

Nous avons donc dû alerter la DIR sur nos inquiétudes pour la sécurité des jeunes et des agents lors de l'audience du 7 juillet. Elle nous a assuré être prête à prendre les mesures nécessaires en cas d'alerte de sa chaîne hiérarchique.

Nous vous avons signalé il y a de cela près de deux mois maintenant la dégradation des conditions de prise en charge des jeunes et de travail des agents. Ces derniers n'avaient pas d'emploi du temps sur le cycle prévu par nos textes, soit sept semaines et cela depuis des mois et ne pouvaient donc se projeter que semaine après semaine.

Au mois d'octobre 2015, la DT semblait sereine sur le redémarrage de l'institution

avec une équipe de professionnels dont vous souligniez la cohésion et la mobilisation. **Dix mois après, l'équipe ou ce qu'il en reste est au bord de la rupture, en arrêt ou démissionnaire, usée par un dysfonctionnement institutionnel évident et sans équivalent depuis l'ouverture du CEF.** L'équipe de cadres en a été réduite à faire de nombreux services en plus de ses propres tâches. **Ce mélange des positions est source de confusion des places et des rôles pour les jeunes et les professionnels.** **La situation du CEF nous semble relever d'une situation de maltraitance majeure des agents et digne d'être évoquée au niveau du CHSCT.**

Nous n'avons notamment pas eu de réponses sur les plannings, alors que le DS s'était engagé à les établir pour l'ensemble de l'été. A notre connaissance, ils sont établis toujours au fil de l'eau et uniquement pour les deux semaines à venir.

Qu'en est-il de la question RH? Quelle analyse faites-vous de la situation, des dysfonctionnements qui ont amené le CEF à une situation plus que délicate?

Où en êtes-vous des recrutements anticipés que vous avez faits, au vue du nombre important de démissions, de départs et de souhaits de ne pas être renouvelés qui touchent plus de la moitié de l'effectif de l'équipe éducative ? **Quels sont les critères de recrutement que vous avez retenus ?**

Qu'en est-il de la qualité de la prise en charge ? Que pouvez-vous proposer aux jeunes notamment sur les temps de journée ? Le pôle pédagogique est-il encore en état de fonctionnement ?

Nous sommes extrêmement inquiets sur la capacité du CEF à finir l'été et surtout à aborder la rentrée de septembre. L'annonce d'une nouvelle affectation de stagiaire pré-affectée dans ces conditions, au mépris de la réalité et des préconisations de la DIR, nous semble d'autant plus surréaliste.

Philippe AYMARD

<p>Courriel: srcentre.bourgogne.snpespjjsu@gmail.com Correspondance: SNPES PJJ FSU 45 rue Parmentier 21000 DIJON site :http://srcentrebourgognes.wix.com/snpespjjsugdcentre Téléphone: 06.74.78.52.92 (répondeur)</p>

